Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 29 (2002)

Heft: 3

Artikel: Le Rapport Bergier : créer l'avenir, c'est se souvenir!

Autor: Ribi, Rolf / Eichenberger, Isabelle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IAIROTION

Créer l'avenir, c'est se souvenir!

ROLF RIBI

L'image que les Suisses ont de leur pays s'est effritée.
Le Rapport Bergier éclaire le rôle de notre pays pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit moins de culpabilité que de responsabilité.

de déposer sur la table de la Confédération le rapport le plus important sur l'histoire récente de la Suisse, sous forme de vingtcinq études.

Avec sa modestie coutumière, le président de la CIE rappelle les principes qui ont guidé sa commission, nommée en 1996 par un Parlement unanime: la commission a travaillé «en toute liberté», le résultat de ses travaux n'est donc pas une «vérité officielle». Les historiens «ne sont pas des juges, ni même des juges d'instruction». Il ne s'agit pas d'établir des culpabilités, mais de se poser la question de savoir qui a été responsable de ce qui s'est passé. «Vis-à-vis de l'extérieur, la Suisse s'est montrée trop peu soli-

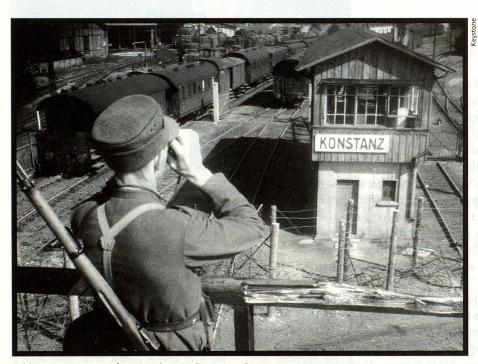
ainsi que les fonds en déshérence conservés par les banques suisses et appartenant à des victimes du régime nazi, se transforment en sujets d'actualité.

A l'interne aussi, toutefois, on exigeait depuis quelque temps des retouches au portrait de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. Selon le professeur Bergier, de nombreux clichés et mythes traditionnels ne résistent pas à l'analyse des faits historiques. «Les mythes erronés sont nuisibles, ils faussent notre perception.» La commission avait pour tâche «de retrouver la réalité derrière la légende».

C'est donc une «ambiance chargée d'émotion» (Bergier) qui a incité le Conseil fédéral, le Parlement et le secteur privé à prendre des mesures inhabituelles et courageuses: nomination de la Commission Bergier par voie d'arrêté fédéral (décembre 1996); création, par les banques, des entreprises et la Banque nationale, du Fonds suisse en faveur des victimes nécessiteuses de l'Holocauste; engagement du Conseil fédéral à lancer une Fondation suisse de solidarité (mars 1997).

Dans son discours de Zurich sur les «Résultats et expériences», le professeur Bergier cite ensuite trois sujets précis: le rôle surprenant du Conseil fédéral pendant la guerre, la politique des réfugiés, enfin l'application de la neutralité par les autorités et l'économie.

Qui gouvernait la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale? «Le phénomène est paradoxal», affirme Bergier. Sa commission a remarqué «la présence insuffisante du Conseil fédéral dans des questions décisives». Au lieu d'endosser sa responsabilité pendant les années difficiles de la guerre et d'utiliser les pleins pouvoirs exceptionnels qui lui avaient été octroyés, le Conseil fédéral «n'a pas assumé son devoir de diriger les affaires». Le gouvernement a cédé sa responsabilité à l'administration fédérale et aux associations économiques. Bergier cite en exemple les transactions sur l'or avec la Reichsbank, menées par la Banque nationale, le transit ferroviaire par la Suisse, abandonné aux Chemins de fer fédéraux, enfin l'influence prépondérante exercée par les associations économiques sur l'économie de guerre.



Soldat suisse au poste-frontière de Kreuzlingen, avril 1945.

LORSQUE LE PROFESSEUR JEAN-FRAN-ÇOIS BERGIER monte à la tribune, il est salué par les applaudissements spontanés des quelques centaines d'invités, rassemblés dans la grande aula de l'Université de Zurich. Vêtu entièrement de gris, l'orateur accueille cet hommage bienveillant avec une certaine gêne. Après cinq ans de recherches, pourtant, la Commission indépendante d'experts Suisse – Deuxième Guerre mondiale (CIE), dont il était le président, vient daire – telle est la responsabilité qu'elle doit affronter.»

A l'époque de la guerre froide, Jean-François Bergier relève que, chez nous, on ne se posait guère de questions critiques. Il parle d'un «refoulement des événements de la guerre jusque dans les années 1990». La «montée du refoulé» date de la fin de 1996 et obéit surtout à des pressions extérieures; les opérations sur l'or de la Banque nationale suisse avec l'Allemagne nationale-socialiste,

nemme le diplomate la Croix-Rouge, Born la Croix-Rouge, Born la Croix-Rouge, Born la Croix-Rouge la Croix-Rouge

Les autorités suisses sont à l'origine du timbre «J» dans les passeports des citoyens juifs du Troisième Reich.



Il est cependant un domaine où le Conseil fédéral ne recula pas devant la sévérité des mesures: pendant la guerre, la politique des étrangers et des réfugiés «contredit l'image d'une Suisse humanitaire et ouverte». Sur ce point, Bergier ne mâche pas ses mots: «La politique des réfugiés de la Suisse neutre contrevenait à des commandements élémentaires d'humanité.» Le Rapport final de la commission d'historiens cite notamment l'obligation, imposée par les autorités suisses, de marquer d'un «J» les passeports des citoyens juifs du Reich, ainsi que la fermeture des frontières en 1942, alors que notre pays était le seul espoir de salut pour de nombreuses personnes. L'historien Bergier rappelle toutefois les courageuses opérations de sauvetage du capitaine de police Paul Grüninger, à Saint-Gall, et du diplomate Carl Lutz, à Budapest, ainsi que toute l'assistance humanitaire due aux œuvres d'entraide privées.

Combien de réfugiés ont-ils été refoulés à la frontière ou expulsés du pays pendant la guerre? Sur ce point, la Commission Bergier ne fournit pas de réponse. Les estimations du Rapport final parlent de 20 000 réfugiés refoulés (juifs, la plupart) et de 60 000 réfugiés civils admis. «En fermant ses frontières et en remettant les réfugiés capturés à leurs persécuteurs, la Suisse a livré de nombreuses personnes à une mort certaine.» Jean-François Berger le formule ainsi: «La politique de nos autorités a contribué à ce que se réalise le but le plus cruel des nazis: l'Holocauste.»

L'historien est «surpris et déçu» de la manière dont le gouvernement a appliqué la neutralité pendant la guerre. D'après la Commission Bergier, la Suisse a «suspendu sans scrupules» son devoir de neutralité et l'a violé à mainte reprise. Les violations concernent l'exportation de matériel de guerre et l'absence de contrôles lorsque ce matériel traversait la Suisse, ainsi que l'octroi de crédits à l'économie de guerre de l'Allemagne et de l'Italie. Bergier conclut: «Le Conseil fédéral vantait toujours la neutralité, mais il la mettait de côté sans le moindre scrupule quand la raison d'Etat le justifiait.» Et encore: «L'argument de la neutralité a été utilisé pour ne pas devoir accentuer l'engagement humanitaire, surtout sur le plan de la politique des réfugiés.»

Dans sa conférence passionnante, tenue devant un parterre de nombreux politiciens et de représentants de l'économie, Jean-François Bergier aborde aussi l'attitude des milieux d'affaires suisses vis-à-vis du national-socialisme. En tant que pays industriel très développé, la Suisse était obligée de poursuivre ses échanges commerciaux avec les puissances de l'Axe. Les entreprises suisses constataient l'importance croissante du marché allemand et imaginèrent assez vite le profit qu'elles en tireraient à la fin de la guerre. «Grâce à leurs bons contacts, les entrepreneurs étaient bien informés. Mais ils mettaient la morale en veilleuse et ne songeaient qu'à leurs affaires.»

Invités et étudiants rassemblés dans l'aula de l'Université de Zurich prêtent une oreille attentive quand Jean-François Bergier aborde la question explosive: la Suisse a-t-elle prolongé la guerre? A l'époque, le ministre des Affaires étrangères britannique, Anthony Eden, avait déjà fustigé: «Chaque franc pour lequel la Suisse livre du matériel de guerre à l'Allemagne prolonge la guerre.» Cette critique figure à nouveau dans le rapport de 1997 du sous-secrétaire d'Etat →

Le pari de la Fondation Suisse solidaire

Créer une fondation pour venir en aide aux oubliés de la vie. Colmater les brèches de l'histoire nationale avec l'or excédentaire de la Banque nationale. Pas cet or douteux qui avait provoqué en 1995 les accusations tonnantes du sous-secrétaire d'Etat américain au commerce Stuart Eizenstat. Non, de l'or bien propre qui rachèterait les lâchetés passées.

En lançant l'idée en 1997, Arnold Koller avait fait sursauter les Suisses bouleversés par la «révélation» de faits sur lesquels certains esprits courageux – car aussitôt bannis – avaient jusque là en vain tenté de ramener à la lumière.

Cette idée rassembleuse permettait de laver le drapeau à croix blanche et de nombreux Suisses s'y sont engouffrés avec soulagement derrière un gouvernement qui méritait enfin son nom.

Cinq ans après, cet élan généreux est l'objet des marchandages les plus électoralistes. Sauvée de justesse ce printemps au Parlement, la Fondation Suisse solidaire, car c'est bien d'elle qu'il s'agit, subira le verdict populaire le 22 septembre prochain.

D'ici là, l'Union démocratique du centre fera tout pour défendre son initiative: verser l'or de la BNS à l'AVS et non pas, comme le propose le contre-projet, le partager entre l'AVS, les cantons et la Fondation.

En ces temps difficiles, la proposition de l'UDC séduit jusqu'à gauche. Et puis, après son échec sur l'adhésion à l'ONU, l'UDC est bien décidée à prendre le contrôle de la politique intérieure. Pour les autres partis, et surtout les radicaux, il n'en est pas question.

C'est donc le peuple qui tranchera.

Isabelle Eichenberger

Fondation Suisse solidaire, site officiel du Département fédéral des finances: www.suissesolidaire.ch

Association de soutien à la Fondation: www.solidar.ch

FOCUS / LE RAPPORT BERGIER

américain Stuart Eizenstat. Réponse de Jean-François Bergier: «La thèse selon laquelle les prestations de services, les exportations et les crédits fournis par la Suisse auraient influencé de manière déterminante le cours de la guerre n'a pu être confirmée.»

Auteur d'une «Schweizer Geschichte» (Histoire suisse) plus ancienne, l'historien Sigmund Widmer est un critique sévère de la Commission Bergier. «Emmené par Mme Dreifuss, le Conseil fédéral a veillé à constituer une commission comprenant une majorité d'experts critiques. Le résultat était donc couru d'avance.» La commission d'historiens aurait cité «systématiquement les cas qui accusent la Suisse, et passé sous silence les arguments à décharge». Le Rapport Bergier oublie ainsi de dire que les Etats-Unis, infiniment plus vastes que la Suisse, ont recueilli moins de réfugiés juifs qu'elle.

Sigmund Widmer cite sa propre «Schweizer Geschichte» de 1965: «Les années passées "dans le Réduit" atténuèrent la compassion pour d'autres peuples. Des réfugiés furent renvoyés à la frontière.» La Commission Bergier a «exploité le sentiment latent de faute collective pour stigmatiser le comportement de la Suisse bourgeoise pendant la Deuxième Guerre mondiale». Widmer se propose d'établir prochainement un dossier des «Faiblesses du rapport de la CIE».

Pour Hugo Bütler, rédacteur en chef de la

Neue Zürcher Zeitung (NZZ), le Rapport final de la Commission Bergier ne répond pas complètement au mandat initial et donne donc une image tronquée de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. «A côté des ombres qui entachent la guerre, le point de vue historique doit aussi présenter les lumières». Le journaliste pense ici à l'affirmation de la «défense spirituelle», à la volonté de l'armée de résister, aux contraintes économiques et aux réfugiés accueillis.

Quel accueil le Rapport Bergier a-t-il trouvé en Suisse et de la part des Suisses de l'étranger?

Voici l'avis de Klaus J. Stöhlker, expert en communication. L'intérêt des jeunes est très limité, parce que le passé les laisse assez indifférents. Les personnes âgées souhaitent ne plus entendre parler du sujet, parce que le refoulement joue un rôle. L'intérêt de la population est donc faible, en ce moment, et dépend de la manière dont les grands médias reprendront le sujet. Stöhlker conclut: «Le peuple suisse est sur le point d'affronter l'avenir. Il est peu disposé à consacrer du temps à l'histoire de ses grands-parents.»

Pour Raymonde Berthoud, lauréate du Prix des Suisses de l'étranger établie en Hongrie, les faits décrits par le Rapport Bergier sont «certainement exacts, les statistiques peut-être moins». Cette remarque concerne en particulier le nombre des réfugiés refoulés à la frontière, où le Rapport Bergier est trop noir. Raymonde Berthoud rappelle l'assistance fournie par des Suisses à des juifs hongrois et nomme le diplomate Carl Lutz et le chef de la Croix-Rouge, Born. La communauté suisse de Hongrie accepte les faits présentés par le Rapport Bergier, mais s'étonne de ce que le rôle de la Suisse pendant la guerre soit décrit de façon «exagérément négative». Raymonde Berthoud évoque la «solidarité vécue de la population suisse avec les réfugiés». Elle-même a été accueillie à Villars-sur-Ollon comme réfugiée, de 1945 à 1946.

Pour le conseiller national Jacques-Simon Eggly, président du parti libéral suisse et vice-président du Conseil des Suisses de l'étranger, le Rapport Bergier représente «un travail indispensable». La génération qui a vécu la guerre a toutefois été «blessée» par certains jugements très critiques de la Commission. Une partie de l'opinion publique a été «choquée» de ce que la Suisse soit censée avoir contribué à ce que les nazis réalisent un de leurs buts (l'Holocauste). L'homme politique romand ajoute: «L'admission de nombreux réfugiés n'a-t-elle pas sauvé un grand nombre de vies humaines? Le maintien de l'indépendance du pays n'a-t-il pas rendu service à ceux qui auraient subi les conséquences d'une invasion allemande?»

«Les réactions au Rapport Bergier de nos compatriotes de l'étranger ne diffèrent pas fondamentalement de celles des Suisses de l'intérieur», déclare Jean-Paul Aeschlimann, président de la communauté des Suisses de France: les jeunes ne se sentent pas vraiment concernés, les aînés (surtout ceux de la génération du service actif) ne tiennent pas à relancer la discussion sur la «solidarité en situation de catastrophe», tandis que la génération intermédiaire reconnaît «que le travail de mémoire était nécessaire et qu'il a été bien conduit». Les résultats du Rapport Bergier doivent maintenant être enseignés à tous les niveaux de l'école et dans tous les cantons, «non pas pour critiquer les anciens, mais pour éveiller le sens critique et renforcer l'esprit civique des générations mon-

Au terme du discours de Jean-François Bergier dans l'auditorium maximum de l'Université de Zurich, les applaudissements se déchaînent: «Créer l'avenir, c'est se souvenir.»



Garde-frontière suisse à Porrentruy, le 15 novembre 1939.

Traduit de l'allemand